



REPUBLIQUE DU SENEGAL REGION DE ZIGUINCHOR



Un peuple – un but – une foi

ooooooooOOoooooooo

Agence Régionale de Développement de Ziguinchor

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2020



JANVIER 2021

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
INTRODUCTION	6
I. PRESENTATION DE L'AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT	7
I.1. Montage institutionnel	7
I.2. Ressources humaines	7
I.2.1. Structuration de l'ARD	7
I.2.2. Organigramme	10
I.3. Ressources matérielles	11
I.4. Ressources financières	11
II. RESULTATS ET BILAN DES ACTIVITES	18
II.1 Appui et la facilitation à la planification du développement local	18
II.1.1 Appui à l'élaboration des documents de planification stratégique	18
II.1.1.1. Elaboration des documents de planification économique	18
II.1.1.1.1. Elaboration du PIDD	18
II.1.1.1.2. Élaboration de PDC	19
II.1.1.2. Élaboration des documents de planification spatiale	19
II.1.2. Appui à l'élaboration des documents de planification opérationnelle (PTI, PAI, PDT)	19
II.1.3. Appui à la mise en œuvre du Coaching Territorial Continu (CTC)	20
II.1.4. Appui au renforcement de capacités des collectivités territoriales	21
II.1.4.1. Session de formation dans le cadre du protocole ARDZ-USOFORAL	21
II.1.4.2 Formation sur les outils d'élaboration de PDC	21
II.1.4.3. Formation sur les outils de recensement des ressources financières	22
II.1.4.4. Formulation du projet "Renforcement de la gouvernance dans la ville de Ziguinchor"	22
II.1.4.5. Projet d'Appui à la réduction des violences et à la mortalité maternelle et infantile.	23
II.1.5. Appui à la Gouvernance territoriale	23
II.1.5.1. Redynamisation des cadres de concertation	24
II.1.5.2. Appui à la mobilisation de ressources financières	24
II.2. Appui à la coordination et à l'harmonisation des actions de développement	24
II.3. Appui au suivi-évaluation des programmes et plans d'actions de développement local	25
II.3.1. Le répertoire des acteurs et la matrice des interventions	26
II.3.2. La réalisation cartographique	26
II.3.3. Actualisation de la base de données des intervenants dans la région	27
II.3.4. Mise en œuvre d'un système d'information géographique	27
III. MISE EN ŒUVRE DES PROJETS/PROGRAMMES LOGÉS À L'ARD	28
III.1. Projet d'Amélioration de l'Éducation de base en Casamance (PAEBCA)	28
III.2. Projet d'Appui à la Gouvernance Locale (PAGL)	28
III.3. Projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales	29

III.3.1. Élaboration des dossiers de consultation des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes	29
III.3.2. Appui aux communes dans la sélection des prestataires des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes	30
III.3.3. Signature de contrats des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales	30
III.3.4. Visites des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales	31
III.3.5. Réception provisoire des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales	31
III.3.6. Réception définitive des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales	31
III.3.7. Clôture de conventions de financement des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes	32
III.3.8. Conventions de financement des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes en attente d'être clôturées	32
III.3.9. Récapitulation de la mise en œuvre des conventions de financement signées entre le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes	33
III.4. Projet de Développement d'une Résilience à l'Insécurité Alimentaire Récurrente au Sénégal (DRIARS).	34
<i>CONCLUSION</i>	34
<i>ANNEXES</i>	36

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACP :	Agent Comptable Particulier
ADM :	Agence de Développement Municipal
AECID :	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
APS :	Avant-Projet Détaillé
APD :	Avant-Projet Sommaire
ARD :	Agence Régionale de Développement
ARDZ :	Agence Régionale de Développement de Ziguinchor
ASSB :	Accès aux services socio-économique de basse
BCI :	Budget Consolidé d'Investissement
BP :	Budget Participatif
CC :	Cadre de Concertation
CCIAZ :	Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Ziguinchor
CD :	Conseil Départemental
CDD :	Contrat à Durée Déterminée
CDI :	Contrat à Durée Indéterminée
CEC :	Centre d'Etat Civil
CEM :	Collège d'Enseignement Moyen
CL :	Collectivité Locale
CMO :	Condition Minimale Obligatoire
CRD :	Comité Régional de Développement
CT :	Collectivités Territoriales
CTR :	Comité Technique Restreint
DAF :	Division Administrative et Financière
DAO :	Dossier d'Appel d'Offres
DADEL :	Division d'Appui au Développement Économique Local
DAMO :	Division de l'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage
DPF :	Division de la Formation et de la Planification
DRP :	Demande de Renseignement de Prix
DSE :	Division Suivi-Evaluation
E.E:	École Élémentaire
FCFA :	Franc de la Communauté Financière Africaine
FDD :	Fonds de Dotation de la Décentralisation
FECL :	Fonds d'Équipement des Collectivités Territoriales
GIE :	Groupement d'Intérêt Économique
GTR :	Groupe de Travail Régional
IA :	Inspection d'Académie
IEF :	Inspection de l'Éducation et de la Formation
IDA :	International Développement Association
IDP :	Indicateur de Performance
IMF :	Institution de Micro Finance
ITA :	Institut Technologique Alimentaire
MP :	Micro Projet
MPP :	Mesure des Performances Publiques
OCB :	Organisation Communautaire de Base
ODD :	Objectifs de développement durable
OCC :	Oumar Cissé et Compagnie
ONDDL :	Observatoire National de la Décentralisation et du Développement Local
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OS :	Objectif Spécifique
PAEBCA :	Projet d'Amélioration de l'Éducation de Base en Casamance
PAGL :	Projet d'Appui à la Gouvernance Locale et amélioration des services de l'état civil
PGOMB :	Projet de Gestion des Ordures Ménagères de Bignona
PAI :	Plan Annuel d'Investissement
PDC :	Plan de Développement Communal
PDD :	Plan Départemental de Développement

PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PNDL :	Programme National de Développement Local
PPM :	Plan de Passation des Marchés
PTBA :	Plan de Travail et Budget Annuels
PV :	Procès-Verbal
RD :	Réception Définitive
RP :	Réception Provisoire
RSE :	Responsable Suivi – Evaluation
SEP :	Secrétariat Exécutif du Programme
SIG :	Système d'Information Géographique
SISE :	Système d'Information et du Suivi Evaluation
SISPA :	Système d'Information de Suivi-évaluation du PNDL et des ARD
SPSS:	Statistical Package for the Social Sciences
SRADL :	Service Régional d'Appui au Développement Local
SSE :	Système de Suivi – Evaluation
SSER :	Services de Soutien de l'Équipement de Réseau
STD :	Services Techniques Déconcentrés
SYSCOHADA :	Système Comptable pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
UNICEF :	Fonds des Nations unies pour l'enfance
TDR :	Termes de référence

INTRODUCTION

L'Agence Régionale de Développement de la région (ARD) de Ziguinchor a été créée, à l'instar des autres agences régionales, par le Décret n° 2012-106 du 18 janvier 2012 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des ARD. Ce dernier a abrogé et remplacé le Décret n° 2008-517 du 20 mai 2008 qui avait abrogé et remplacé le Décret n° 2006-201 du 02 mars 2006, lui-même abrogeant et remplaçant le décret 98-399 du 5 Mai 1998.

Un nouveau décret a été signé en octobre 2014, il s'agit du décret n°2014-1263 abrogeant et remplaçant les articles premier, 4, 5, 6 et 8 du décret 2012-106 du 18 janvier 2012 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des ARD. Ce nouveau décret d'octobre 2014 se justifie par la nécessité de prendre en compte les mutations issues de l'acte 3 de la décentralisation avec la communalisation intégrale, l'érection du département en collectivité locale et la suppression de la région comme collectivité locale. Ce qui entraîne une modification des membres du conseil d'administration des ARD constitué maintenant, des deux ordres de collectivités territoriales (communes et départements) d'une même région administrative.

La structure offre un cadre d'assistance, d'appui et de coopération aux collectivités territoriales de la région. Elle dispose des organes de direction suivants :

- le Conseil d'Administration ;
- le Président du Conseil d'Administration
- le Directeur de l'Agence.

L'Agence Régionale de Développement a pour mission générale l'appui à la coordination et à l'harmonisation des interventions et initiatives des collectivités locales en matière de développement local.

Ainsi, de façon spécifique, elle est chargée de :

- L'appui et la facilitation à la planification du développement local ;
- L'appui à la mise en cohérence des interventions entre les collectivités locales d'une même région d'une part et avec les politiques et les plans nationaux d'autre part ;
- Le suivi évaluation des programmes et plans d'actions de développement local ;
- L'appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales ;
- L'appui à l'exécution des projets et programmes ;
- L'élaboration, l'appui à l'exécution et le suivi des contrats de mise à disposition des services de l'Etat ;
- L'élaboration et le suivi des contrats plans ;
- L'appui à l'animation, à la mise en œuvre et au suivi des initiatives des collectivités territoriales en matière de coopération décentralisée.

Par ailleurs, l'ARD abrite en son sein des projets / programmes tels que :

- Programme National de Développement Local (PNDL) ;
- Projet d'Appui à la Gouvernance Locale et Amélioration des Services de l'État Civil (PAGL) ;
- Programme d'Appui aux Communes et aux Agglomérations du Sénégal (PACASEN) ;
- Projet d'Amélioration de l'Education de Base en Casamance (PAEBCA).

L'ARD entretient aussi des relations de partenariats privilégiées avec des structures comme : la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Ziguinchor (CCIAZ), l'Université Assane Seck de Ziguinchor, l'Agence de Développement Municipal (ADM), l'Agence de Développement Local (ADL) et l'Agence Espagnol de Coopération International pour le Développement (AECID), etc.

Ce présent rapport retrace les principaux résultats obtenus par l'ARD au cours de l'année 2020. Le rapport fait l'état des points suivants :

- la situation d'exécution du PTBA 2020 de l'Agence ;
- l'analyse des résultats globalement obtenus pour chacune des missions de l'ARD ;
- l'analyse des résultats des projets / programmes en ancrage ;
- et la planification et la budgétisation pour l'année 2021.

I. PRESENTATION DE L'AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT

I.1. Montage institutionnel

L'Agence Régionale de Développement (ARD) de Ziguinchor, à l'instar des autres ARD, a connu des mutations importantes qui ont conduit à la redéfinition de ses missions et à sa restructuration afin de la placer dans une position institutionnelle permettant d'apporter un appui technique approprié à toutes les collectivités territoriales de la région.

L'Agence Régionale de Développement est un établissement public local à caractère administratif placé sous la tutelle technique du Ministère des Collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires et sous la tutelle financière du Ministère des Finances et du Budget.

I.2. Ressources humaines

I.2.1. Structuration de l'ARD

Dans le cadre de sa restructuration, l'ARD de Ziguinchor, suite à la redéfinition de ses missions à travers le décret n° 2012-517, avait procédé au recadrage de son organigramme.

Ainsi, outre la Direction, l'Agence Régionale de Ziguinchor comprend cinq (5) divisions :

- ❖ Une Division de la Planification et de la Formation (DPF) ;
- ❖ Une Division de l'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage (DAMO) ;
- ❖ Une Division d'Appui au Développement Économique Local (DADEL) ;
- ❖ Une Division Administrative et Financière (DAF) ;
- ❖ Une Division Suivi-Évaluation (DSE).

Au total, ce personnel est constitué de seize (13) agents :

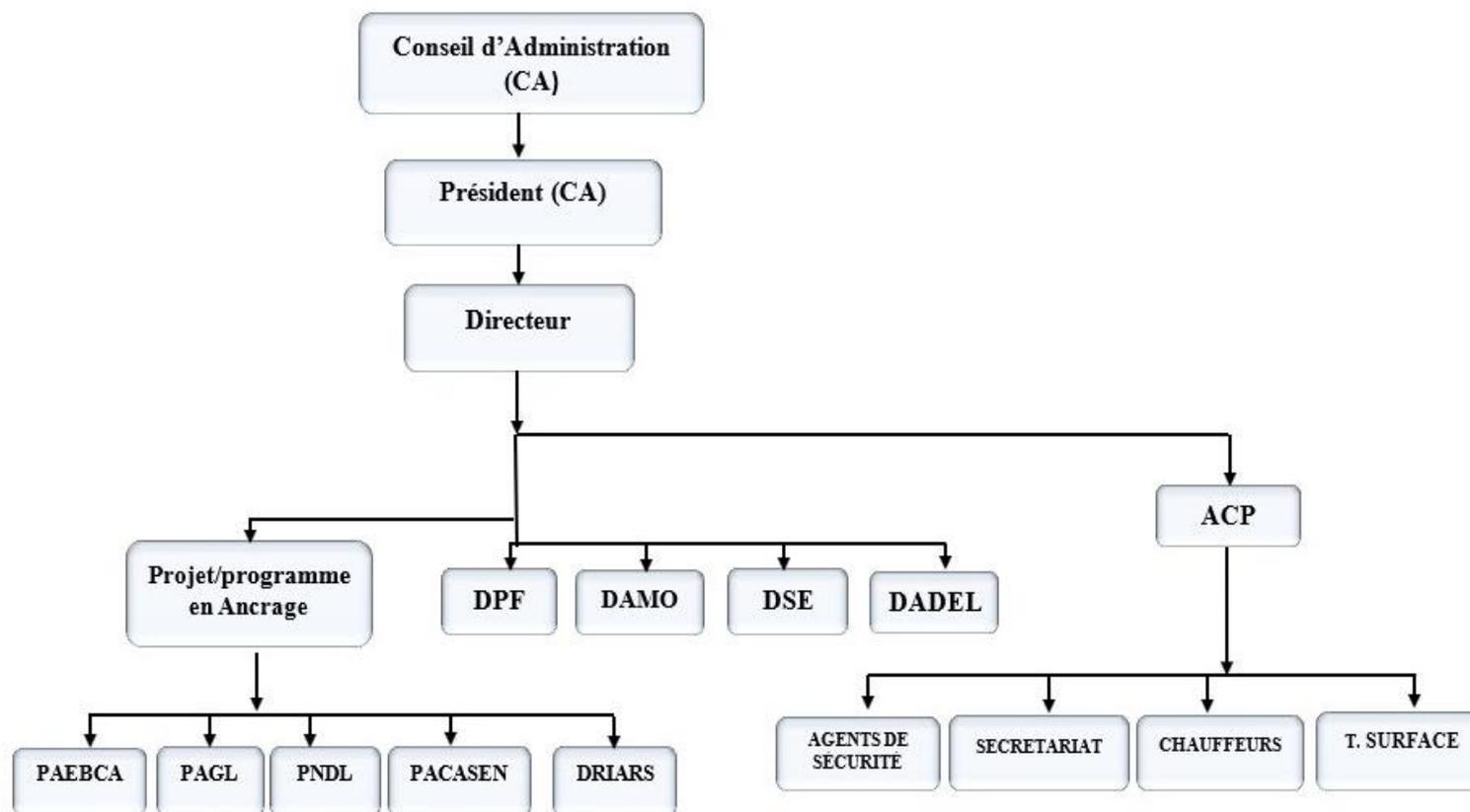
- Personnel avec un statut de cadre de l'ARD : cinq (5) ;

- Personnel d'appui de l'ARDZ : il est composé de huit (08) agents dont, deux (2) secrétaires, deux (2) chauffeurs, une (1) femme de ménage et trois (3) gardiens.

La Division d'Appui au Développement Économique Local (DADEL) n'est pas encore pourvue de personnel faute de budget y afférant.

Prénoms et Noms	Niveau d'étude	Spécialisation	Fonction	Date entrée	Type de contrat	Affectation
Boubacar SONKO	BAC + 5	Politique Économique et Sociale, orientation : développement et gestion de projet	Directeur	30/10/2006	CDI	Direction
François MANGA	BAC+4	Comptable	Agent Comptable Particulier (ACP)	03/11/2014	CDI	DAF
Ansoumana DIEDHIOU	BAC+5	Ingénieur en Génie Civil	Chef de la Division d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage (DAMO)	16/10/2008	CDI	DAMO
Amadou Sadio BARRY	BAC+4	Ingénieur en Planification et Gestions des Organisations	Chef de la Division Planification et Formation (DPF)	27/10/2008	CDI	DPF
Assane Makhoudia NDOYE	BAC+5	Ingénieur en management de projets	Chef de la Division Suivi Évaluation (DSE)	03/11/2017	CDI	DSE
Christine BARBOZA	BAC	Secrétariat bureautique	Secrétaire	01 /01 / 02	CDI	DAF
Aïssatou TOURE	Première	Secrétariat bureautique	Secrétaire standardiste	01 /01/04	CDI	DAF
Mamadou Lamarana BA	-	Chauffeur Mécanicien	Chauffeur	06/06/2017	CDI	DAF
Bacary DIEDHIOU	-	Chauffeur	Chauffeur	01/01/2016	CDI	DAF
Victor Pidrou MANE	3 ^{ème}	Aucune	Gardien	01/01/2002	CDI	DAF
Kama KANDE	-	Aucune	Gardien	20/01/ 2002	CDI	DAF
Claude François COLY	6 ^{ème}	Électricien	Gardien	01/05/2007	CDI	DAF
Nafissatou MANE	4 ^{ème}	Aucune	Technicienne de surface	01/01/2002	CDI	DAF

I.2.2. Organigramme



I.3. Ressources matérielles

L'ARD de la région de Ziguinchor dispose d'un siège de R+2 niveaux en location.

Elle dispose de matériel informatique, roulant et de communication nécessaire pour la mise en œuvre de ses activités (téléphone, câblage téléphonique et informatique, internet, motos, véhicules, etc.) grâce à l'appui des programmes et projets en ancrage tels que le PAEBCA/AFD, le Pro Paix/BM, le PIADESPC/AECID, le PACASEN/ADM et le PAGL/AECID.

Les moyens roulants sont composés de deux (02) véhicules fonctionnels acquis à travers le PAEBCA/AFD et PAGL/AECID ainsi que quatre (04) motos acquises avec le PAEBCA/AFD dont une moto est déclarée perdue et une moto subventionnée par l'ADL.

Ainsi, les urgences en matière de moyens matériels pour la fonctionnalité de l'ARD résident dans :

- Le renforcement du parc automobile pour un bon déroulement des missions de terrains ;
- L'acquisition de (02) vidéo projecteurs, d'un (01) serveur de stockage de données, d'une (01) mini sono pour la salle de réunion et les activités de sensibilisation sur le terrain et d'une (01) imprimante laser en couleur ;
- La dotation de logiciels (Arc GIS Version 10.1, SPSS/Data Entry, Dev-Info, SPAD, TOMPRO). Ces logiciels sont utilisés pour la réalisation de cartes, le traitement et l'analyse des données collectées et pour la gestion et le traitement comptable et financier.

I.4. Ressources financières

❖ Les états financiers sont réalisés.

Le compte administratif affiche un taux de 86% des ressources mobilisées pour lesquelles des dépenses sont exécutées avec un taux de 93,46% sur les ressources effectives et 80,12% sur le budget annuel dont 14,27% n'ont pas été recouverts.

Les fonds non encore recouverts concernent pour l'essentiel une prévision pour les projets et programmes en ancrage et une partie de la contribution des collectivités territoriales. Il faudra cependant noter, pour cette année, la faible participation des collectivités territoriales au budget de fonctionnement de l'ARD avec 56,20% pour un montant de **14 950 000 CFA** collectées ; soit une baisse en valeur relative de 5,6% par rapport à l'année précédente.

L'Agence a affiché une performance financière avec un taux de décaissement satisfaisant.

Le budget initial de l'ARD pour l'exercice 2020 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **cent quarante-six millions trois cent dix-neuf mille cinq cent cinquante-cinq (146 319 555) francs CFA.**

La situation d'exécution du budget 2020 de l'ARDZ est retracée dans le compte administratif suivant, conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan N° 19815 du 29 décembre 2016. Il récapitule d'une part, les recettes constatées et d'autre part, les dépenses engagées, liquidées et ordonnancées. Ainsi, le compte administratif pour l'exercice 2020 se présente comme suit :

MINISTERE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DES
TERRITOIRES

Agence Régionale de Développement de Ziguinchor

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT DE
ZIGUINCHOR

POUR LA PERIODE ALLANT DU 01/01/2020 AU 31/12/ 2020

TABLEAU DES PRODUITS

Sections	N° de compte	Libellés	Prévisions initiales	Modifications	Prévisions définitives	Titres de recettes émis ou liquidation	reste à réaliser ou écarts	Taux de réalisation
	1	2	3	4	(05)=(03)+ ou-(04)	6	(07)=(05)-(06)	(08)=(06)/(05)
FONCTIONNEMENT	1	Report à nouveau	10 557 990	-	10 557 990	10 557 990	-	100%
	4	Fonds de Dotation pour la Décentralisation	99 700 000	-	99 700 000	99 700 000	-	100%
	5	Contribution des Collectivités territoriales	26 600 000	-	26 600 000	14 950 000	11 650 000	56%
	5	Subvention participation projet et programme	9 461 565	-	9 461 565	225 000	9 236 565	2%
	TOTAL			146 319 555	-	146 319 555	125 432 990	20 886 565
INVESTISSEMENT			-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-
	TOTAL			-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL			146 319 555	-	146 319 555	125 432 990	20 886 565	86%

Les produits sont constitués, du fonds de dotation reçu de l'Etat pour **64 000 000 FCFA**, de la subvention dépenses communes pour **35 700 000 FCFA**, et la contribution des Collectivités Territoriales pour **14 950 000 FCFA**. A ces ressources s'ajoutent le report à nouveau de l'exercice précédent pour **10 557 990 FCFA**.

Les ressources totales de l'ARD pour l'année 2020 se chiffrent à **125 432 990 FCFA**, soit une baisse de **20 886 565 FCFA** en valeur absolue par rapport aux ressources mobilisées en 2019 qui étaient de **146 319 555 FCFA** soit **14%** en valeur relative.

Il convient de noter que cette année la contribution des collectivités territoriales a connu une baisse et se chiffre à **14 950 000 FCFA**, moins que celle collectée en 2019 qui était de **15 850 000 FCFA**. Toutefois, il est nécessaire, d'une part, de sensibiliser d'avantage les sociétaires pour une mobilisation effective de ces ressources à temps et, d'autre part, d'honorer les engagements pris lors du dernier Conseil d'Administration pour la hausse de la contribution par collectivité. Cette mesure permet d'amoindrir les risques liés à la tension de trésorerie qui ralentit la bonne marche de la structure et entraîne la non prise en charge de certaines dépenses de fonctionnement importantes mais aussi, faire face à l'urgence de la réalisation du siège de l'ARD dont seules les communes d'Oukout et Nyassia ont contribué pour un montant de deux millions de francs CFA.



TABLEAU DES CHARGES

Sections	N° de compte	Libellés	Prévisions initiales	Modifications	Prévisions définitives	Engagements	Crédits non engagés	Liquidations	Dépenses engagées non liquidées	Ordonnancement	Dépenses liquidées non ordonnancées	Reste à réaliser ou écarts	Taux de réalisation
	1	2	3	4	(05)=(03)+(04)	6	(07)=(05)-(06)	8	(9)=(6)-(8)	10	(11)=(8)-(10)	(12)=(5)-(10)	(13)=(10)/(5)
Investissement		ACHAT ET VARIATION DE STOCK	12 100 000	-	12 100 000	9 532 707	2 567 293	9 532 707	0	9 532 707	0	2 567 293	79%
	605100	Eau	500 000	-	500 000	134 387	365 613	134 387	-	134 387	-	365 613	27%
	605200	Electricité	5 500 000	-	5 500 000	4 992 100	507 900	4 992 100	-	4 992 100	-	507 900	91%
	605300	Carburant & Lubrifiants	2 500 000	-	2 500 000	2 500 000	0	2 500 000	-	2 500 000	-	0	100%
	605400	Produits d'Entretien	500 000	-	500 000	320 720	179 280	320 720	-	320 720	-	179 280	64%
	605500	Fournitures de Bureau	2 000 000	-	2 000 000	1 585 500	414 500	1 585 500	-	1 585 500	-	414 500	79%
	605600	Achat de petits matériels bureau et outillage	200 000	-	200 000	-	200 000	-	-	-	-	200 000	0%
	605700	Prestations de services nettoyage des locaux	600 000	-	600 000	-	600 000	-	-	-	-	600 000	0%
	605702	Prestations de services diverses	300 000	-	300 000	-	300 000	-	-	-	-	300 000	0%
		TRANSPORTS	2 600 000	-	2 600 000	40 000	2 560 000	40 000	-	40 000	-	2 560 000	2%
	616000	Transports de Plis	100 000	-	100 000	-	100 000	-	-	-	-	100 000	0%
	618100	Voyages et déplacements	2 500 000	-	2 500 000	40 000	2 460 000	40 000	-	40 000	-	2 460 000	2%
		SERVICES EXTERIEURS A	34 165 957	-	34 165 957	24 963 937	9 202 020	24 963 937	-	24 963 937	-	9 202 020	73%
	622200	Location de Bâtiments	10 000 000	-	10 000 000	10 935 000	-935 000	10 935 000	-	10 935 000	-	-935 000	109%
	624210	Entretiens et Réparations Véhicules	1 500 000	-	1 500 000	1 509 220	-9 220	1 509 220	-	1 509 220	-	-9 220	101%
	624220	Entretiens et Réparations Matériel et Mobilier de Bureau	500 000	-	500 000	-	500 000	-	-	-	-	500 000	0%
	624230	Entretiens et Réparations Matériels Informatiques	500 000	-	500 000	462 070	37 930	462 070	-	462 070	-	37 930	92%
	624800	Autres entretiens et réparations	300 000	-	300 000	291 000	9 000	291 000	-	291 000	-	9 000	97%
	625200	Assurance Matériels de Transports	500 000	-	500 000	341 306	158 694	341 306	-	341 306	-	158 694	68%
	625800	Assurance maladie personnel	9 790 150	-	9 790 150	-	9 790 150	-	-	-	-	9 790 150	0%
	625801	Dettes à rembourser sur assurance maladie personnel	8 925 807	-	8 925 807	8 955 850	-30 043	8 955 850	-	8 955 850	-	-30 043	100%
	627100	Frais publication, annonce et insertion	350 000	-	350 000	305 030	44 970	305 030	-	305 030	-	44 970	87%
	628100	Frais de telecommunication	1 800 000	-	1 800 000	2 164 461	-364 461	2 164 461	-	2 164 461	-	-364 461	120%
		SERVICES EXTERIEURS B	3 500 000	-	3 500 000	1 693 005	1 806 995	1 693 005	-	1 693 005	-	1 806 995	48%
	631000	Frais Bancaires	500 000	-	500 000	498 005	1 995	498 005	-	498 005	-	498 005	100%
	638300	Frais de réunion, séminaire et de coordination	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	100%
	638400	Frais de Missions	2 000 000	-	2 000 000	195 000	1 805 000	195 000	-	195 000	-	195 000	10%
		AUTRES CHARGES	3 800 000	-	3 800 000	825 000	2 975 000	825 000	-	825 000	-	2 975 000	22%
	658100	Charges Diverses Indemnités cession CA	3 300 000	-	3 300 000	825 000	2 475 000	825 000	-	825 000	-	2 475 000	25%
	658101	Indemnité commission passation des marchés	500 000	-	500 000	-	500 000	-	-	-	-	500 000	0%
		CHARGES DU PERSONNEL	90 153 598	-	90 153 598	80 178 719	9 974 879	80 178 719	-	80 178 719	-	9 974 879	89%
	661100	Appointement Salaires nets + VRS	78 684 973	-	78 684 973	68 205 151	10 479 822	68 205 151	-	68 205 151	-	10 479 822	87%
	664100	Charges sociales et dettes sociales personnel national. IPRES	11 468 625	-	11 468 625	11 973 568	-504 943	11 973 568	-	11 973 568	-	-504 943	104%
		TOTAL	146 319 555	-	146 319 555	117 233 368	29 086 187	117 233 368	-	117 233 368	-	29 086 187	80%
INVESTISSEMENT	TOTAL												
	TOTAL GENERAL		146 319 555	-	146 319 555	117 233 368	29 086 187	117 233 368	0	117 233 368	-	29 086 187	80%

Le tableau de charges du compte administratif de l'ARD pour l'exercice 2020 fait ressortir le budget prévisionnel, les modifications apportées, les dépenses effectuées par rubrique, les écarts et les pourcentages de réalisation.

Les charges de l'ARD concernent essentiellement son fonctionnement, les ressources ne permettent pas d'effectuer des dépenses d'investissement ; c'est pour cette raison que l'ARD sollicite ses partenaires pour la prise en charge de ces dépenses d'investissement.

Les charges de fonctionnement sont constituées des dépenses pour le paiement des factures d'eau pour **134 387 FCFA**, d'électricité pour **4 992 100 FCFA**, le carburant pour **2 500 000 FCFA**, des produits d'entretien pour **320 720 FCFA** les frais d'achat de fournitures de bureau pour un montant de **1 585 500 FCFA**, soit un montant total de **9 532 707 FCFA** pour les achats et variation de stock (**compte : 60**) soit une hausse de **935 929 FCFA** par rapport à 2019.

Cette hausse s'explique par le fait que les projets en ancrage en phase de clôture comme le PAEBCA et le PAGL n'ont pas fortement contribué à la prise en charge de certaines dépenses de fonctionnement, telles que le carburant, les fournitures de bureau, les produits d'entretien, le téléphone, etc. Il faut souligner que le PNDL a contribué à la prise en charge du carburant pour **1 500 000 FCFA**.

Les charges du Transport (**compte : 61**) sont constituées des frais de transport pour un total de **40 000 FCFA** qui ne concerne que les frais liés au déplacement du personnel.

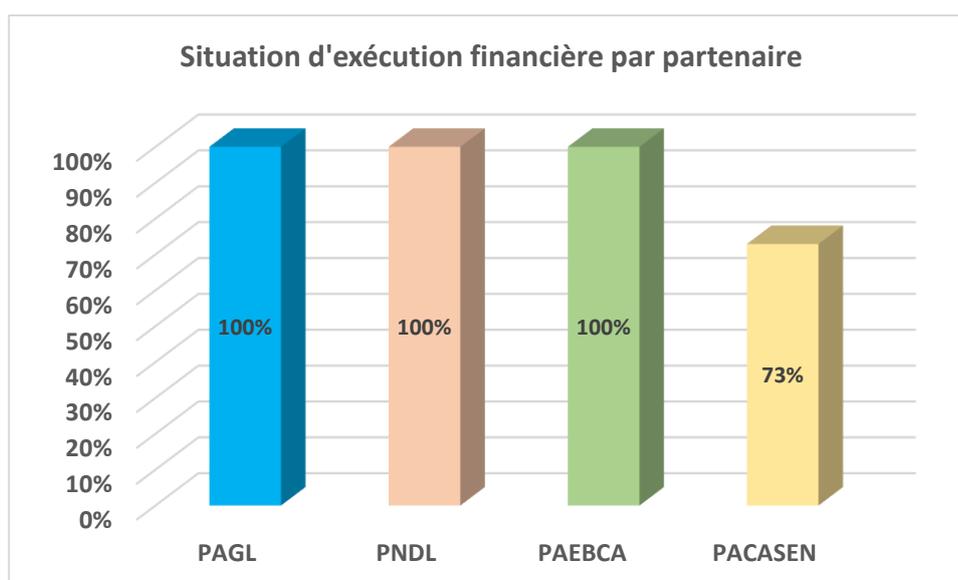
Dans les comptes services extérieurs et autres charges (**62-63-65**), ils retracent les dépenses liées à la location de l'immeuble pour **10 935 000 FCFA**, l'entretien et la réparation des véhicules pour **1 509 220 FCFA**, l'entretien et réparation du matériel informatique pour **462 070 FCFA**, autres entretien et réparation pour **291 000 FCFA**, l'assurance des véhicules pour **341 306 FCFA**, l'assurance maladie de 2019 pour **8 955 850 FCFA**, les frais de publication pour **305 030 FCFA**, les frais de télécommunication pour **2 164 461 FCFA** etc. Au total ces comptes affichent un montant total de **24 963 937 FCFA**, soit une baisse de **2 871 913 FCFA** par rapport à 2019.

Le compte charge de personnel (66) regroupe les impôts retenus et versés aux services concernés, les salaires nets intégrant les indemnités versées au personnel et les cotisations sociales à l'IPRES et à la Caisse de Sécurité Sociale. Au total, ce compte se chiffre à **113 398 138 FCFA**, mais seulement **80 178 719 FCFA** ont été réglés à ce jour, faisant ressortir une dette sociale totale de **28 815 129 FCFA** composé de l'assurance maladie, une partie de l'IPRES et les impôts sur le revenu et une dette de 3 645 000 FCFA se rapportant à la charge locative du dernier trimestre de 2020.

Les charges d'exploitation se chiffrent au total à **117 233 368 FCFA** soit un pourcentage d'exécution de **93,46%** sur les ressources effectives (114 875 000 FCFA (dépenses) et 10 557 990 (report)) pour l'exercice 2019 et **80%** sur le budget total approuvé.

La situation d'exécution financière par partenaire est présentée dans le tableau suivant :

Partenaires	Montants alloués F CFA	Montants décaissés en F CFA	Taux (%)
PAGL	199 450 285	199 450 285	100%
PNDL	1 500 000	1 500 000	100%
PAEBCA	69 630 468	69 630 468	100%
PACASEN	4 958 215	3 615 045	73%
TOTAL	275 268 968	274 195 798	93%



Pour les projets en ancrage, le PAGL, le PNDL et le PAEBCA affichent un taux de décaissement de 100% rapportés aux montants alloués, alors que PACASEN est à 73%.

La mise en œuvre de ces quatre (4) projets en ancrage a connu un taux d'exécution financière de 93%. La crise sanitaire a affecté l'atteinte du taux global durant cette période.

II. RESULTATS ET BILAN DES ACTIVITES

II.1 Appui et la facilitation à la planification du développement local

❖ Les documents de planification sont élaborés.

Dans le cadre de l'appui à la planification du développement local, l'Agence Régionale de Développement a appuyé le processus d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et du Plan Interdépartemental de Développement (PIDD) pour l'Entente Interdépartemental de Ziguinchor.

Parallèlement, elle conduit le processus d'élaboration de Plans de Développement Communal (PDC) à Nyassia avec un financement de l'UNICEF et à Suelle et Kafountine dans le cadre du projet USAID KAWOLOR.

La mise en œuvre du processus de planification est portée par les Collectivités Territoriales à travers leurs cadres de concertation avec l'appui technique de l'ARD, des services techniques et de facilitateurs.

A ce jour, il faut noter que les trois (03) départements disposent de PDD et neuf (9) parmi les trente (30) communes sont sans PDC.

II.1.1 Appui à l'élaboration des documents de planification stratégique

II.1.1.1. Elaboration des documents de planification économique

II.1.1.1.1. Elaboration du PIDD

❖ Le Plan Interdépartemental de Développement (PIDD) est élaboré.

L'Agence Régionale de Développement a appuyé l'élaboration du Plan Interdépartemental de Développement (PIDD) avec l'appui financier de l'AECID. Ce document d'un horizon temporel de cinq (05) ans, constitue un cadre d'intervention dans lequel est définie toutes les stratégies et actions devant sous tendre le développement harmonieux et équilibré des territoires constitutifs de l'Entente.

Le processus est conduit avec le cadre de concertation interdépartemental sous la supervision du Comité Technique Restreint (CTR) composé de l'ARD et de services techniques déconcentrés.

II.1.1.1.2. Élaboration de PDC

❖ Les Plans de Développement Communal sont élaborés.

L'ARD a accompagné l'élaboration des PDC de Nyassia, Kafountine et Suelle.

Ces documents, cadres de référence pour le pilotage du développement territorial dans un horizon temporel de cinq (5) ans sont élaborés avec la prise en compte des dimensions transversales (genre, enfance, nutrition, migration et changements climatiques).

L'élaboration desdits documents s'intègre dans un processus global d'appui à la structuration, à l'auto promotion et à la responsabilisation des acteurs de la commune, particulièrement les populations locales, autour des problématiques de développement urbain.

Ces documents sont réalisés suivant un processus itératif et participatif avec la supervision du Comité Technique Restreint (CTR).

II.1.1.2. Élaboration des documents de planification spatiale

❖ Le Schéma de Cohérence Territoriale est élaboré.

Avec l'Entente Interdépartementale de Ziguinchor, sur financement de l'AECID, l'ARD a appuyé l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui se veut un outil de planification spatiale. Ce document fixe les orientations générales de l'aménagement de l'espace, dans une perspective de développement durable et de solidarité à l'échelle interdépartementale. Il précise également l'équilibre souhaité entre les zones à urbaniser et les zones naturelles ou agricoles.

II.1.2. Appui à l'élaboration des documents de planification opérationnelle (PTI, PAI, PDT)

❖ Les documents de planification opérationnelle (PTI, PAI, PDT) sont élaborés.

L'Agence Régionale de Développement a accompagné, dans le cadre du PACASEN/ADM/PNDL, l'ensemble des Communes dans l'élaboration de leur Plan triennal d'Investissement (PTI).

Concernant, les départements, ils ont été appuyés dans la formulation de Projets de Développement Territorial (PDT) structurant avec l'appui financier du PACASEN/PNDL.

Par ailleurs, l'ensemble des CT ont élaboré leur Plan Annuel d'Investissement (PAI) sur la base de la démarche et des outils prodigués par l'ARD. Ces documents ont été la base de l'élaboration du budget d'investissement et du Plan de Passation des Marchés des CT.

II.1.3. Appui à la mise en œuvre du Coaching Territorial Continu (CTC)

❖ Le Coaching Territorial Continu est mis en œuvre.

Dans le cadre du PACASEN/ADM, l'ARD a pour mission d'accompagner les collectivités territoriales dans l'atteinte de leurs CMO et IDP.

Le concept de « coaching territorial continu » est une innovation que le programme compte opérationnaliser pour appuyer, sous diverses formes, dans une dynamique de performance, les collectivités territoriales.

Ce concept renvoie, dans le cadre du PACASEN, au processus d'accompagnement des collectivités territoriales par les ARD, en appui conseil, en orientation, dans une logique de les amener à « pouvoir faire », afin qu'elles développent de réelles aptitudes à renforcer la qualité de la gestion communale par l'instauration d'une culture de performance.

A cet effet, l'ARD a appuyé spécifiquement à la réalisation des CMO suivantes :

- CMO.5 : Plan de renforcement des capacités pour les Communes et les zones Urbaines pour l'année N soumis à la DCL avant le 31/12/N-1. A cet effet, l'ARD a appuyé la mise à jour et la rédaction du plan de renforcement de capacités mais aussi le suivi et la mise en œuvre du PARCA.
- CMO.6 : Programme d'investissement triennal glissant à jour et soumis avant le 31/12/N-1. Par rapport à ce CMO, l'ARD a appuyé l'actualisation des PAI et PTI.
- CMO.7 La Commune a respecté les procédures de passation de marchés pour ses dépenses d'investissement pendant l'année N-1. Concernant ce CMO, l'accompagnement de l'ARD a consisté à l'appui à l'élaboration des dossiers de projets et de marchés.

Par ailleurs, elle a effectué une mission de sensibilisation des CT sur l'ensemble des CMO et IdP et sur les pièces à fournir pour les besoins de l'autoévaluation de l'Evaluation des Performance.

Il faut noter aussi, qu'au cours des missions dans le cadre des CMO 5 et 6, les dispositions à prendre pour l'atteinte de l'ensemble des CMO et IdP ont été réitérées aux communes concernées.

II.1.4. Appui au renforcement de capacités des collectivités territoriales

❖ Les compétences des collectivités territoriales sont renforcées.

Soixante-dix (70) acteurs territoriaux ont été formés sur des thématiques intéressant le développement territoriales grâce au financement de partenaires de l'Agence Régionale de Développement.

II.1.4.1. Session de formation dans le cadre du protocole ARDZ-USOFORAL

❖ La session de formation est tenue.

Dans le cadre du protocole de partenariat qui lie l'Agence Régionale de Développement de Ziguinchor (ARDZ) et l'ONG USOFORAL pour l'exécution du Projet de "Promotion du leadership féminin et de la Citoyenneté active dans les Communes de Nyassia et Enampore", deux (2) sessions de formation de trois (3) jours chacune ont été organisées respectivement à Nyassia et Enampore sur "la gestion des finances publiques locales".

Ces formations ont permis de :

- ✓ renforcer les capacités des conseillers municipaux sur la gestion des ressources locales ;
- ✓ proposer des mécanismes pour augmenter l'assiette et les recettes fiscales des deux collectivités territoriales ;
- ✓ renforcer les capacités des conseillers municipaux sur leurs missions par rapport à la mobilisation des ressources locales.

Vingt (20) personnes composées d'élus dont 50% de femmes, ont bénéficié de cette session de formation.

II.1.4.2 Formation sur les outils d'élaboration de PDC

❖ La formation est tenue

Dans le cadre de l'élaboration des PDC de Nyassia, Suelle et Kafountine, quinze (15) enquêteurs choisis par les collectivités territoriales ont été formés sur les fiches de diagnostic et de collecte de données quantitatives.

L'occasion a été saisie aussi pour renforcer leurs capacités sur l'utilité du PDC et la démarche méthodologique de son élaboration.

II.1.4.3. Formation sur les outils de recensement des ressources financières

❖ La formation est tenue.

Dans le cadre de l'étude d'identification et de mobilisation des ressources financières des collectivités territoriales, trente-cinq (35) enquêteurs issus des sept (7) communes pilotes du projet Kawolor (Adéane, Boutoupa Camaracounda, Niaguis, Djinaky, Kafountine, Kataba 1 et Suelle) ont vu leurs capacités renforcées sur l'administration des outils de collecte de données.

De façon spécifique, l'accent a été mis sur le :

- partage de la démarche méthodologique retenue pour conduire l'étude d'identification des ressources financières à mobiliser ;
- partage des sources de ressources mobilisables identifiées par les CT ;
- partage des outils de collecte et leur mode de remplissage ;
- partage du chronogramme de la collecte de données.

II.1.4.4. Formulation du projet "Renforcement de la gouvernance dans la ville de Ziguinchor"

❖ Le projet est formulé.

L'Agence Régionale de Développement de Ziguinchor et l'ONGD Xarxa de Consium Solidari ont formulé le projet "Renforcement de la gouvernance dans la ville de Ziguinchor".

Ce projet qui vise à Garantir les droits des populations et améliorer la gouvernance dans la ville de Ziguinchor permettra de :

- ✓ renforcer les capacités des élus et de la société civile dans les processus de décentralisation, de politique et de gouvernance fiscale ;
- ✓ renforcer les capacités des services techniques de la Ville de Ziguinchor ;
- ✓ améliorer l'environnement sain grâce à la gestion intégrale du cycle de l'eau.

Ce projet d'un coût de 18 497 500 F CFA est financé par l'Aire Métropolitaine de Barcelone et la Commune de Saint Cougat. L'ARD contribue à sa réalisation pour un montant total de 9.195.000 F.CFA représentant la valorisation du personnel et de son expertise.

II.1.4.5. Projet d'Appui à la réduction des violences et à la mortalité maternelle et infantile.

❖ Le projet est mis en œuvre.

L'Agence Régionale de Développement a bénéficié de ONU/FEMMES d'un financement de 19 747 600 F CFA dans le cadre du Projet d'Appui à la réduction des violences et à la mortalité maternelle et infantile.

Ce financement sera exécuté à travers des protocoles de partenariat avec la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC) et le Centre National d'Assistance et de Formation pour la Femme (CENAF) et permettra de :

- ✓ former les jeunes sur les stéréotypes de genre et la génération Egalité ;
- ✓ renforcer des centres d'accueil et de prise en charge (Kullimaaro, Koussanar et Kolda) ;
- ✓ organiser des causeries avec les populations des quartiers périphériques ;
- ✓ lancer la stratégie nationale de vulgarisation de la loi criminalisant le viol au département de Ziguinchor ;
- ✓ sensibiliser les communautés sur les violences et pratiques néfastes à Tobor ;
- ✓ appuyer la réhabilitation du centre d'accueil et de prise en charge des victimes de violences (Kullimaaro) de Ziguinchor.

II.1.5. Appui à la Gouvernance territoriale

❖ La Gouvernance territoriale est appuyée.

Dans le souci, d'améliorer la gouvernance territoriale, l'Agence Régionale de Développement a accompagné l'ensemble des CT de la région et l'Entente Interdépartementale de Ziguinchor dans la mise en place de cadres de concertation représentatifs de tous les acteurs territoriaux (conseillers, services techniques, ONG, Projets/Programmes, Organisations/Associations de Développement).

Ils jouent un rôle de proposition au conseil pour tout ce qui a trait au développement territorial. Ces instances sont régulièrement renouvelées ou mise à jour avec l'assistance technique de l'ARD.

Dans la commune de Ziguinchor, on peut signaler l'existence de conseils de quartier qui sont aussi des cadres de concertation, de dialogue, de proposition et de participation citoyenne.

Ces cadres de concertation sont régulièrement mobilisés dans la mise en œuvre des projets programmes notamment avec l'élaboration de documents de planification stratégique (PDC, SCOT, PIDD) et opérationnelle (PTI, PAI, PARCA).

II.1.5.1. Redynamisation des cadres de concertation

❖ **La redynamisation des cadres de concertation est accompagnée.**

Avec le Programme USAID-KAWOLOR, l'ARD a accompagné la redynamisation des cadres de concertation des communes de : Adéane, Niaguis, Boutoupa Camaracounda, Djinaky, Suelle, Kataba 1 et Kafountine.

Cette redynamisation a permis le renouvellement du cadre de concertation et son renforcement de capacités sur :

- la composition, la structuration, l'organisation et le fonctionnement du cadre ;
- la communication pour une bonne dynamique organisationnelle ;
- la gestion d'une réunion ;
- la gestion de conflits ;
- le reporting.

II.1.5.2. Appui à la mobilisation de ressources financières

❖ **La mobilisation de ressources financières est appuyée.**

Dans le souci d'améliorer les recettes des collectivités territoriales d'intervention du Programme USAID-KAWOLOR, l'ARD a réalisé une étude sur la mobilisation des ressources financières dans les communes pilotes de : Adéane, Niaguis, Boutoupa Camaracounda, Djinaky, Suelle, Kataba 1 et Kafountine.

Ce travail a permis de doter à chacune de ces sept (07) communes, un rapport identifiant l'ensemble des ressources mobilisables et les mécanismes de leur mobilisation.

II.2. Appui à la coordination et à l'harmonisation des actions de développement

❖ **Le rapport de la conférence territoriale est élaboré.**

L'Agence a participé à l'élaboration du rapport de la Conférence territoriale en tant que membre du Comité technique institué par l'autorité administrative.

II.3. Appui au suivi-évaluation des programmes et plans d'actions de développement local

❖ Les programmes et plans d'actions sont suivis et évalués.

En vue d'une prise en charge effective de sa mission d'appui au suivi-évaluation des programmes et plans d'actions de développement local aux différents ordres de collectivités territoriales de la région, l'Agence a obtenu les résultats suivants :

- Les projets/programmes en ancrage (PAEBCA, PACASEN, PAGL) sont suivis et l'évaluation de leurs performances réalisée ;
- Les données sont exploitées et sécurisées dans un système de sauvegarde et une partie à travers le système informatisé de suivi ;
- La suite de la construction du SISPA est effectuée avec des extensions pour prendre en charges les instabilités notées sur le système avec l'administrateur principal ;
- Le canevas de suivi des activités du PNDL est renseigné ;
- La base de données attributaire et cartographique est gérée ;
- Le site web avec la migration des données du SIG est fonctionnel ;
- Les rapports axés sur les résultats sont produits prenant en compte les indicateurs de performance ;
- Le rapport de la conférence territoriale est produit.

S'appuyant sur le cadre de référence de suivi – évaluation des ARD, le dispositif mis en place pour le suivi des projets/programmes a permis de retravailler les deux référentiels :

- GAR (Gestion Axée sur les Résultats) ;

➤ Approche systémique.

Le cadre de référence met en exergue le dispositif suivi-évaluation dont les composantes sont : les documents de base, les outils et les méthodes de collecte de données des indicateurs de performance et l'informatisation du système de suivi-évaluation (SISEPA).

Le schéma du dispositif comprend les quatre différentes phases à savoir : la planification (avec livrable PTBA), le suivi des activités (livrable rapports de missions), le suivi des résultats (livrable rapport annuel) et suivi des effets (livrable revue à mi-parcours) qui devrait mettre l'accent sur la démarche qualité. La démarche qualité n'a toujours pas été appliquée dans la mise en œuvre des activités de l'ARD durant cette année.

Ces différentes informations sont traitées et sécurisée dans les différentes bases de données de l'ARD. Ce qui fait que l'Agence reste sollicitée par les différents acteurs pour l'obtention d'informations fiables et crédible au niveau de la région.

II.3.1. Le répertoire des acteurs et la matrice des interventions

❖ **Le répertoire des acteurs et la matrice des interventions sont mis à jour.**

L'ARD a aussi poursuivi, parallèlement à la mise en place du dispositif de suivi – évaluation, le renseignement périodique d'un répertoire des acteurs et d'une matrice des interventions.

Par rapport aux enjeux d'un monde en mutation, la logique d'intervention des acteurs reste souvent liée au contexte et au référentiel des politiques publiques des États. C'est ainsi que le répertoire des acteurs permet d'identifier l'ensemble des intervenants de développement dans la région, et la matrice dénombre l'ensemble des opérations d'investissement et indique clairement le rôle de chacun en matière de développement au niveau du territoire.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance Locale et Amélioration des Services de l'État civil (PAGL), des conférences d'harmonisation étaient prévues.

L'État a institué les conférences territoriales qui poursuivent les mêmes objectifs que les conférences d'harmonisation c'est pourquoi les résultats des rapports des éditions précédentes sont utilisés.

II.3.2. La réalisation cartographique

La consolidation des formations reçues avec les partenaires sur Arc GIS, QGIS, QFIELD, a permis de confectionner des cartes thématiques, sur demande, pour des collectivités territoriales et des usagers.

II.3.3. Actualisation de la base de données des intervenants dans la région

❖ La base de données est actualisée.

Des modifications sur le SISEPA sont apportées par l'administrateur principal, le PNDL, pour stabiliser les tables qui composent l'ensemble des modules.

Pour une application de la démarche qualité, le respect des délais et la fréquence de mesure des indicateurs de performance sont importantes dans le but d'avoir un bon système de suivi évaluation.

II.3.4. Mise en œuvre d'un système d'information géographique

❖ Le Site Web avec une migration des données du SIG est fonctionnel.

L'Agence dispose, avec l'appui de l'AECID, d'un site web permettant une meilleure diffusion des réalisations des collectivités territoriales, de leurs potentialités et des résultats de la mise en œuvre des projets/programme en ancrage à l'ARD.

Le système d'information géographique (SIG) conçu avec le Centre de Suivi Écologique (CSE), rend accessible l'information territoriale aux différents acteurs et parties prenantes.

Le SIG offre à la région de nouvelles perspectives dans le contexte de la décentralisation et du développement territorial. Ce travail est réalisé en collaboration avec les services techniques de la région. Les informations officielles de la région de Ziguinchor sont disponibles sur www.sig-ziguinchor.org

Le SIG de la région renferme des informations sur 19 thématiques et est composé de plus de 104 couches vectorielles.

Le Système d'Information Géographique permet aux collectivités territoriales de la région de poursuivre les objectifs suivants :

- l'optimisation de l'administration du territoire par la « localisation » des informations qu'elles soient géographiques ou pas ;
- la visualisation des résultats de scénarii divers budgétaires ou réglementaires ;
- la planification et l'aménagement du territoire ;
- l'appropriation des informations cartographiques du territoire, qu'elles soient externes comme les infrastructures, le cadastre, les réseaux, la voirie, les espaces verts, le patrimoine, etc. ;
- la diffusion à des tiers de certaines informations à d'autres structures territoriales, partenaires comme au public.

Le SIG permet les échanges et également aux chercheurs, bailleurs, étudiants entre autres de disposer d'informations par rapport à un territoire donné.

III. MISE EN ŒUVRE DES PROJETS/PROGRAMMES LOGÉS À L'ARD

L'ARD a signé plusieurs conventions et protocoles pour l'exécution des projets/programmes au niveau de la région.

III.1. Projet d'Amélioration de l'Éducation de base en Casamance (PAEBCA)

❖ La réception provisoire des sites est effective

Sur les douze sites, sept (07) ont fait l'objet de réception provisoire, quatre (4) en cours d'exécution et un résilié.

Les sites réceptionnés sont :

- ✓ CEM de Djibonker
- ✓ CEM de Badioure
- ✓ CEM de Ouonck
- ✓ CEM de Abéné
- ✓ CEM de Diancky
- ✓ CEM de Mlomp/Bignona
- ✓ CEM de Niamone

Présentement les taux d'exécution technique des travaux en cours sont :

- École Élémentaire El Hadji Seydou KANE : 92% ;
- École Élémentaire de Djiguinoume : 95% ;
- École Élémentaire de Kigninding : 95% ;
- CEM de Kafountine : 95% ;

Le taux d'exécution technique du contrat résilié (CEM de Tobor) est de 65%.

III.2. Projet d'Appui à la Gouvernance Locale (PAGL)

❖ Les marchés sont passés dans les procédures en vigueur (Code des marchés publics).

L'Agence a élaboré deux dossiers de consultations qui sont lancés :

- ✓ La Demande de Renseignements et de Prix portant sur l'acquisition d'ordinateurs portables pour renforcer l'équipement du centre secondaire d'état civil
- ✓ La Demande de Renseignements et de Prix portant sur le câblage du réseau informatique du centre secondaire d'état civil

✓ **Les prestataires sont sélectionnés.**

L'ARD a sélectionné deux (2) prestataires portant sur :

- l'acquisition d'ordinateurs portables pour renforcer l'équipement du centre secondaire d'état civil
- le câblage du réseau informatique du centre secondaire d'état civil

✓ **Les travaux sont suivis périodiquement.**

L'Agence a suivi les prestations portant sur :

- les travaux de construction d'un centre secondaire d'état civil à l'hôpital régional de Ziguinchor ;
- l'acquisition d'ordinateurs portables.

✓ **La réception provisoire des travaux et des équipements est effective.**

L'ARD a procédé aux réceptions suivantes :

- construction d'un centre secondaire d'état civil à l'hôpital régional de Ziguinchor, le 19 Novembre 2020
- acquisition de quatre ordinateurs fixes, le 13 Octobre 2020

III.3. Projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales

L'ARD a poursuivi son accompagnement dans la mise en œuvre des projets du PNDL/CT.

III.3.1. Élaboration des dossiers de consultation des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes

❖ **Les marchés sont passés dans les procédures en vigueur (Code des marchés publics).**

Certaines communes sont appuyées dans l'élaboration de dossiers de consultation. Au total 8 dossiers de consultations sont élaborés et transmis :

- La Demande de Renseignements et de Prix à compétition Ouverte portant sur la construction d'un poste de santé à Kadiamor (Maternité, bloc d'hygiène et dispensaire), dans la commune de Bignona (convention 1 du conseil départemental de Bignona) ;
- La Demande de Renseignements et de Prix à compétition Ouverte portant sur les travaux de construction d'un bloc de trois salles de classe à la case des tout-petits de Kahimda,

et de blocs d'hygiène au marché hebdomadaire de Siganar Karounate, dans la commune d'Oukout (convention 7) ;

- La Demande de Renseignements et de Prix simple portant sur les travaux de construction de la maison des femmes de Bandiale, dans la commune d'Enampore (convention 5) ;
- La Demande de Renseignements et de Prix simple portant sur les travaux d'achèvement de la case de santé de Kailo, dans la commune de Kafontaine (convention 1) ;
- La Demande de cotation portant sur l'acquisition de deux moteurs pour les pirogues de Saloulou et Bakassouck, dans la commune de Kafontaine (convention 3) ;
- La Demande de Renseignements et de Prix simple portant sur l'acquisition des équipements des case de santé de Kailo et Boko, dans la commune de Kafontaine (convention 3) ;
- La Demande de cotation portant sur l'acquisition de dix pirogues à rames à Boune, dans la commune de Kafontaine (convention 3) ;
- La Demande de Renseignements et de Prix simple portant sur l'achèvement des travaux de construction de la maternité de Fanda, dans la commune de Niaguis (convention 3).

III.3.2. Appui aux communes dans la sélection des prestataires des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes

❖ La sélection des prestataires est effectuée.

Les communes sont appuyées dans la sélection des prestataires. Ainsi, l'Agence a participé à une ouverture et une évaluation d'offres :

- Dépouillement d'offres des travaux de construction du poste de santé de Kadiamor, dans la commune de Bignona (convention 1 du conseil départemental de Bignona) ;
- Ouverture des offres portant sur les travaux de construction des murs de clôture du terrain de Foot Ball de Nyassia et de l'école élémentaire de Kaguite (convention 4).

III.3.3. Signature de contrats des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales

❖ Les contrats de prestation sont établis.

Les collectivités territoriales sont appuyées dans la préparation de deux contrats de prestations de services cofinancés avec le Programme National de Développement Local (PNDL). Il s'agit des travaux de construction :

- d'une maternité et blocs d'hygiène au poste de santé de Kadiamor, dans la commune de Bignona (convention 1 du conseil départemental de Bignona) ;
- d'un dispensaire au poste de santé de Kadiamor, dans la commune de Bignona (convention 1 du conseil départemental de Bignona).

III.3.4. Visites des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales

❖ Le suivi des travaux de construction d'infrastructures est effectué.

Les communes sont appuyées dans le suivi de l'exécution physique de certains projets cofinancés avec le Programme National de Développement Local (PNDL).

Au total, l'ARD a effectué six (06) missions de suivi des travaux. Il s'agit :

- d'une maternité et latrines au poste de santé de Kadiamor, dans la commune de Bignona (convention 1 du conseil départemental de Bignona) ;
- d'un dispensaire au poste de santé de Kadiamor, dans la commune de Bignona (convention 1 du conseil départemental de Bignona).

III.3.5. Réception provisoire des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales

❖ La réception provisoire des projets est prononcée.

- La commune de Diembéring est appuyée dans la réception provisoire d'un projet cofinancé avec le Programme National de Développement Local (PNDL). Il s'agit de la fourniture des équipements d'une salle de classe du lycée de Cabrousse (convention 2).

III.3.6. Réception définitive des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales

❖ La réception définitive des travaux est prononcée.

Les Communes sont appuyées dans les réceptions définitives de cinq projets cofinancés avec le Programme National de Développement Local (PNDL). Il s'agit :

- des travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable à Eyoune, dans la commune d'Oukout (convention 6) ;
- des travaux de construction du mur de clôture du CEM de Sigamar, dans la commune d'Oukout (Convention 1 conseil départemental) ;

- de la fourniture des équipements d'une salle de classe à l'école élémentaire de Boucotte Diola, dans la commune de Diembéring (convention 3).
- de la fourniture d'une pirogue motorisée à Wendaye Diola, dans la commune de Diembéring (convention 4).

III.3.7. Clôture de conventions de financement des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes

❖ Les conventions de financement sont clôturées.

Les communes sont accompagnées dans la clôture de quatre conventions de financement PNDL/Commune.

Il s'agit des conventions suivantes :

- ✓ N°06/ZG222/15 du 22 juin 2015 de la commune de Oukout ;
- ✓ N°06/ZG114/14 du 07 Novembre 2015 de la commune de Kataba 1
- ✓ N°01/Z122/07 du 22 Avril 2007 de la commune d'Oulampane ;
- ✓ N°02/Z122/07 du 15 Décembre 2010 de la commune d'Oulampane.

III.3.8. Conventions de financement des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes en attente d'être clôturées

❖ Les conventions en attente d'être clôturées sont suivies.

Huit conventions (08) sont en attente d'être clôturées à cause du manque de certificats financiers attestant le paiement des retenues de garanties.

Il s'agit des conventions :

- N°05/Z222/15 du 22 Octobre 2014 de la commune de Diégoune ;
- N°04/ZG134/13 du 26 Aout 2013 de la commune de Mangagoulak ;
- N°01/Z101/07 du 11 Juin 2007 de la commune de Bignona ;
- N°02/ZG301/12 du 12 Juin 2012 de la commune de Ziguinchor ;
- N°02/ZG121/10 du 29 Septembre 2010 de la commune de Djibidione ;
- N°03/ZG121/12 du 18 Mai 2012 de la commune de Djibidione ;
- N°04/ZG121/13 du 26 Novembre 2013 de la commune de Djibidione ;
- N°02/ZG113/11 du 20 Janvier 2011 de la commune de Kafountine.

III.3.9. Récapitulation de la mise en œuvre des conventions de financement signées entre le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes

❖ L'état de mise en œuvre des conventions est fait.

- Pour la première génération de conventions de financement: vingt-neuf (29) collectivités territoriales sont bénéficiaires, cent quatre-vingt et un (181) microprojets retenus qui ont tous démarré, trois (03) microprojets sont en cours d'exécution, cent soixante-dix-huit (178) microprojets sont réceptionnés définitivement, deux (02) conventions sont en cours d'exécution, une (01) convention est en attente d'être clôturée et vingt-six (26) conventions clôturées.
- Pour la deuxième génération de conventions de financement : vingt-sept (27) collectivités territoriales sont bénéficiaires, cent vingt-six (126) microprojets retenus qui ont tous démarré, cent vingt-cinq (126) microprojets sont réceptionnés provisoirement, cent vingt-trois (123) microprojets sont réceptionnés définitivement, deux (2) conventions en cours d'exécution, deux (02) conventions sont en attente d'être clôturées et vingt-trois (23) conventions clôturées.
- Pour la troisième génération de conventions de financement : sept (07) collectivités territoriales sont bénéficiaires, les dix-sept (17) microprojets retenus sont réceptionnés provisoirement, seize (16) microprojets sont réceptionnés définitivement, une (01) convention en cours d'exécution, une (01) convention en attente d'être clôturée et cinq (05) conventions clôturées.
- Pour les conventions de financement FECL: Dix-neuf (19) collectivités territoriales sont bénéficiaires, quarante-six (46) microprojets retenus qui ont tous démarré, quarante-six (46) microprojets sont réceptionnés provisoirement, quarante-trois (43) microprojets réceptionnés définitivement, trois (03) conventions en cours d'exécution et une (01) en attente d'être clôturée et quinze (15) conventions clôturées.
- Pour les conventions de massification : vingt (20) collectivités territoriales sont bénéficiaires, trente-quatre (34) microprojets retenus qui ont tous démarré, un (01) microprojet en cours d'exécution, trente-trois (33) microprojets sont réceptionnés provisoirement, trente et un (31) microprojets réceptionnés définitivement, deux (02) conventions en cours d'exécution, trois (03) en attente d'être clôturées et quinze (15) conventions clôturées.

- Pour les conventions de 2013-2014 : dix-sept (17) collectivités territoriales sont bénéficiaires, quarante-cinq (45) microprojets retenus, quarante-quatre (44) microprojets démarrés, un (01) microprojet non démarré, quarante-trois (43) microprojets sont réceptionnés provisoirement, quarante (40) microprojets réceptionnés définitivement, deux (02) conventions en cours d'exécution, sept (07) en attente d'être clôturées et huit (08) conventions clôturées.
- Pour les conventions de 2015 : douze (12) collectivités territoriales sont bénéficiaires, trente-six (36) microprojets retenus, trois (3) microprojets non démarrés, trente-trois (33) microprojets démarrés, quatorze (14) microprojets sont en cours d'exécution, dix-neuf (19) microprojets sont réceptionnés provisoirement, quatre (04) microprojets sont réceptionnés définitivement, dix (10) conventions en cours d'exécution et deux (02) conventions clôturées.

III.4. Projet de Développement d'une Résilience à l'Insécurité Alimentaire Récurrente au Sénégal (DRIARS).

❖ Le suivi de la mise en œuvre est assuré.

L'ARD de Ziguinchor a signé une convention avec le DRIARS, pour le contrôle des travaux de construction de six parcs à vaccination à Bessire (CM de Kartiack), Caparan (CM de Suelle), Santack (CM Ouonck), Bourofaye Bainouck (CM Boutoupa Camaracounda), Siganar (CM d'Oukout) et Diembéring.

Le Taux d'exécution technique des sites de Bessire, Satantack et Caparan est estimé à 97%.

Par contre des travaux des trois autres sites n'ont pas encore démarré.

CONCLUSION

Le bilan des résultats obtenus avec la mise en œuvre du PTBA de l'Agence Régionale de Développement de Ziguinchor, durant l'année 2020, est globalement satisfaisant malgré la crise sanitaire.

Concernant de planification territoriale, des s PDC sont élaborés au profit des CT, de même que des formations sont dispensées aux différents acteurs territoriaux.

Les documents relatifs à la planification spatiale, Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) et la planification économique, Plan Interdépartemental de Développement (PIDD) sont produits.

Pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales, les résultats notés sont entre autres les marchés passés dans les procédures en vigueur, les conventions clôturées et les travaux suivis et réalisés pour la plupart dans les délais, cas de tous les projets en ancrage (PAGL, PNDL, etc.), sauf le PAEBCA.

Concernant le volet suivi-évaluation, des résultats sont obtenus à travers la mise à jour de la base de données relative à la matrice des interventions des différentes catégories d'acteurs, la fonctionnalité du site web, l'administration du Système Informatisé du PNDL et des ARD (SISPA). Le PNDL expérimente une nouvelle plateforme, la PISSET (Plateforme Informatique de Suivi Evaluation des Territoires), qui n'est pas encore opérationnelle. La mise à jour du SIG est effectuée avec un complément de nouvelles couches vectorielles.

Toutefois, malgré ces performances, il a été noté un retard et des difficultés dans la mise en œuvre des activités planifiées par l'Agence en 2020. Les causes sont surtout liées à la crise sanitaire et à la baisse du budget de 14% par rapport à l'exercice de 2019. Cela a impacté sur l'exécution technique et financière des actions planifiées dans le PTBA de 2020.

Pour stabiliser le niveau de performance au niveau de l'Agence et faciliter l'exécution du PTBA 2021, une démarche qualité doit être appliquée et des ressources additionnelles (humaines, matérielles et financières) mobilisées

ANNEXES

Annexe1 : PTBA 2021

RESULTATS	SOUS RESULTATS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	2021												Responsables	ACTEURS ASSOCIES	2 021	INDIC ATEURS DE RESULTATS	SOURCES DE VERIFICATION	
				MOIS														FINANCEMENT			
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12						
OS 1: Appuyer la planification locale, le renforcement des capacités et la gouvernance locale																					
L'appui et la facilitation à la planification du développement local sont assurées	R1-1 La planification locale est appuyée	Activité 1.1.1. Appui à l'élaboration de 9 plans de développement communal	Elaboration des TDR															-	Nombre de PDC réalisés (09)	Rapports; documents	
			Recrutement d'un consultant																		-
			Réalisation des études																		42 156 000
		Activité 1.1.2. Appui à la mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale de l'Entente Ziguinchor	Vulgarisation du SCOT																2 500 000	Nombre d'ateliers de vulgarisation tenu (03)	Rapports; documents; feuille de présence
		Activité 1.1.3. Appui à la mise en œuvre du plan de développement de l'Entente Ziguinchor	Elaboration de projets structurants de l'EIZ																15 000 000	Nombre de projets structurants élaboré (03)	Rapports
	Activité 1.1.4. Appui à l'élaboration des PAI	Elaboration des PAI des CT																-	Nombre de PAI élaboré	Rapports	
	Sous Total R1-1																	59 656 000			
	R1-2 Le renforcement de capacités est appuyé	Activité 1.2.1. Recueil des besoins de renforcement des capacités des CT	Elaboration des grilles de collecte et collecte de données auprès des CT																-	Nombre de thématiques recueilli	Rapports; documents; feuille de présence
			Administration des grilles de collecte																-		
		Activité 1.2.2. Appui à la mise en œuvre des actions de renforcement des capacités	Elaboration des TDR des formations																	-	
			Recrutement des consultants/facilitateurs																	-	
		Mise en œuvre des modules de formation																	-		
		Mise en œuvre des modules de formation du "PROJET RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE MUNICIPALE DE LA CM DE ZIGUINCHOR"																	18 497 500		
	Sous Total R1-2																	18 497 500			
	R1-3 La gouvernance des Collectivités territoriales est appuyée	Activité 1.3.1. Appui à la promotion du budget participatif des	Facilitation et suivi du processus																-	Nombre de CT appuyées	Rapports; documents; feuille de présence
			Installation et Mise à jour des cadres de concertation																-		
		Activité 1.3.2. Appui à la redynamisation des cadres de concertation	Renforcement de capacités des cadres de concertation																	Nombre de cadres redynamisés	
			Execution des activités de CTC relatives aux CMO																2 064 000		
	Activité 1.3.3. Appui aux activités de CTC	Execution des activités de CTC relatives aux IdP																1 224 000	Nombre de CT appuyé (04)	Rapports	

RESULTATS	SOUS RESULTATS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	2021												Responsables	ACTEURS ASSOCIES	2 021	INDICATEURS DE RESULTATS	SOURCES DE VERIFICATION			
				MOIS														FINANCEMENT					
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12								
			Accompagnement technique à la mise en œuvre des projets d'investissements														DAMO	CT, STD, PACASEN/ADM	942 700				
		Sous Total R1.3																4 230 700					
Total OS1																82 384 200							
OS2 : Appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales																							
L'appui à la maîtrise d'ouvrage est assurée	R2-1 La réalisation des ouvrages et la réception des fournitures sont appuyées	Activité 2.1.1. Appui à l'élaboration et à la publication des plans de passation des marchés	Elaboration et publication des plans de passation des marchés														DAMO	CT, DCMP	-	Nombre de CT appuyés dans l'élaboration de leurs PPM	Publication PPM sur portail des marchés publics de la DCMP		
		Activité 2.1.2. Mise en œuvre de la MOD des travaux de construction des ouvrages du PAEBCA	Réception des travaux d'extension et de réhabilitation des EE (Kigninding, Djiguinoum et Seydou Kane) et des CEM (Tobor et Kafountine) dans la région de Ziguinchor															DAMO	IA, PAEBCA	4 500 000	Nombre de sites réceptionnés (05)	Rapport	
		Activité 2.1.3. Appui à l'exécution des projets d'investissement des CT	Recrutement d'un Assistant à la DAMO																DAMO	PNDL	2 500 000	Nombre d'agent recruté (01)	PV de sélection
			Suivi des investissements des CT																	DAMO	Coopération décentralisée, ONG...	-	Nombre de CT appuyées
		Activité 2.1.4. Appui à la mise en œuvre du FDL/PNDL et du	Suivi des conventions de financement																DAMO	PNDL	11 500 000	Nombre de conventions clôturées	PV de clôture
	Sous Total R2.1																18 500 000						
	R2-2 L'entretien des ouvrages et la maintenance des équipements sont appuyés	Activité 2.2.1. Appui à l'entretien des ouvrages et à la maintenance des équipements	Accompagnement à la mise en place des Comités de Gestion et d'Entretien des infrastructures															DAMO	CT, STD	-	Nombre d'ouvrages entretenus	Rapport de mission	
			Accompagnement dans la mise en œuvre des plans de gestion et d'entretien des infrastructures																DAMO	CT, STD			-
		Sous Total R2.2																-					
	R2-3 La signature des conventions de financement est appuyée	Activité 2.3.1. Préparation et signature de conventions de financement	Elaboration et signature de conventions de financement															DAMO	CT, Autorités adm.	-	Nombre de conventions signées	Rapports	
			Activité 2.3.2. Préparation et clôture de conventions de financement	Préparation de la liasse des dossiers des conventions de financement															DAMO	CT, Autorités adm.	-		Nombre de conventions clôturées
				Signature des PV de clôture des conventions de financement																DAMO	CT, Autorités adm.		
	Sous Total R2.3																-						
	TOTAL OS2																18 500 000						
	OS3 : Appuyer le développement économique locale																						
Le développement économique local est promu	R3-1 Le développement des filières porteuses est appuyé	Activité 3.1.1. Appui de la promotion du secteur privé par la valorisation des chambres consulaires et des porteurs d'initiatives économiques	Accompagnement au développement de la filière mangue														D.S.E	Acteurs filière, Aut. Adm., CCAIZ	-	Nombre de filières accompagnées (02)	Rapports		
			Accompagnement au développement de la filière anacarde																D.S.E			CCIAZ	-
		Évaluation de la convention de partenariat ARDZ/CCIAZ	Accompagnement du partenariat avec les chambres consulaires et les organisations patronales																DPF	CCIAZ, CM, OP, PNDL	-	Nombre de convention évaluée (01)	
			Sous Total R.3.1																-				
	R3-2 Les porteurs d'initiatives économiques	Activité 3.2.1. Appui à l'animation économique des territoires	Accompagnement des CT dans l'organisation des lomas et foras économiques															DPF	CT	-	Nombre d'activités économiques réalisées	Rapports	

Annexe 2 : Objectifs techniques

Composantes	Sous composantes	Indicateurs de mesure	Valeurs Cibles
			2021
OS1: Appuyer la planification locale, le renforcement des capacités et la gouvernance locale	Appui à la planification locale	Nbre de plans appuyés	5
	Appui au renforcement des capacités	Nbre de sessions de renforcement de capacités organisées	15
		Nbre de CT ayant élaboré leurs plans de communication ou de marketing territorial	5
	Appui à la gouvernance des collectivités territoriales	Nbre de CT ayant adopté le BP	2
		Nbre de MPP réalisées	1
OS2: Appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales	Appui à la réalisation des ouvrages et à la réception des fournitures	Nbre de PPM élaborés	4
		Nbre AMO	10
		Nbre de MOD assurées	2
		Nbre de projets d'investissement des CT appuyés	10
	Appui à la réalisation d'études	Nbre d'études de projets structurants appuyés	3
	Appui à l'entretien des ouvrages et maintenance des équipements	Nbre de comités de gestion et d'entretien mis en place	2
		Nbre de plans de gestion et d'entretien des infrastructures des CT mis en œuvre	2
	Appui à la signature des conventions de financement	Nbre de conventions de financement établies avec les CT	29
Composantes	Sous composantes	Indicateurs de mesure	Valeurs Cibles

OS3: Appuyer le développement économique locale	Appui au développement des filières porteuses	Nbre de filières porteuses appuyées	2
	Accompagnement des porteurs d'initiatives économiques	Nbre de porteurs d'initiatives économiques accompagnés	3
		Nbre de CT appuyées dans l'animation économique de leur terroir (plans d'actions élaborés)	1
	Accompagnement à la valorisation des territoires	Nbre de CT accompagnées pour l'élaboration de brochures promotionnelles	1
		Nbre de formation des CT en marketing territorial	1
	OS4: Appuyer l'harmonisation des interventions, le suivi évaluation et l'animation des cadres de concertation	Appui à l'harmonisation des interventions	Nbre de conférences d'harmonisation organisées
Nombre de dispositif mis à jour			1
Appui à l'animation des cadres de concertation		Nbre de cadres de concertation créés	1
		Nbre de cadres de concertation renouvelés ou restructurés	5
		Nbre de cadres de concertation formés et dotés de plans d'actions	5
Appui au suivi évaluation des programmes et plans d'actions de développement local		Paramétrage du SISPA Ziguinchor	1
		Nbre de d'agents formés à l'utilisation du SISPA	3
		Nombre de Base de données alimentée	1
		Nombre de supports élaborés	5
		Nombre de SIG mis à jour	1
		Nombre de missions de suivi environnemental effectuées	3
Nombre de données des CT collectées	3		

		Suivi de la mise en œuvre des projets/programmes en ancrage	5
OS5: Coordonner le pilotage de l'ARDZ	appui à la gestion et coordination	Nbre de Manuel de procédures fonctionnel	1
		Nombre de réunions du conseil d'administration tenues	4
		Nombre de réunions de coordination tenues	6
		Nbre d'états financiers produits	4
	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication	Nbre Plan de communication mis à jour	1
		Nbre d'actions de communication déroulées	4
		Nombre d'atelier sur le team building tenu	1
	Mise en œuvre de la stratégie de partenariat et de mobilisation de ressources	Nombre de projets élaborés	3
	Renforcement de la visibilité des interventions des parties prenantes et les actions de l'Agence	Site web mis à jour	1
		Participation aux cadres de concertation (CRD, CDD, CLD)	3
Mise en place du dispositif de planification et de suivi évaluation	Nbre de cadre de référence de suivi évaluation fonctionnel	1	

Annexe 3 : Objectifs de gestion

Composantes	Sous composantes	Indicateurs de mesure	Valeurs Cibles
			2021
Gestion	Gestion Administrative	Nombre de manuel de procédure disponible	1
		Nombre de sessions de partage du manuel de Procédures	1
		Degré de compréhension du Manuel de procédures	60%
		Nombre de document sur règlement intérieur disponible	1
		Degré de compréhension du RI	60%
	Gestion Financière et comptable	Disponibilité de la cartographie des risques	1
		% de risques identifiés couverts par les mesures proposées	100%
		Nbre d'audits externes tenus	1
		Nombre d'états financiers et comptables disponibles	1
		Nbre de compte administratif produit	1
		Nbre de situations d'exécution budgétaires trimestrielles	4
		Taux d'absorption des crédits	95%
	Gestion des ressources humaines	Nombre de tableau d'apurement des arriérés fiscaux et sociaux disponible	1
		Nombre d'agents ayant le profil du poste occupé	15
		Nombre de plan de formation disponible	1
	Gestion matérielle	Taux d'agents dont les capacités sont renforcées	35%
		Pourcentage des commandes effectuées en conformité avec le Code des Marchés publics	100%
		Pourcentage des commandes effectuées en conformité avec les procédures des bailleurs le cas échéant	100%
		Niveau d'inventaire du matériel outillage, équipement	100%
		Existence d'une procédure de comptabilité des matières actualisée	1

Annexe 4 : Tableau prévisionnel des concours et subventions de l'État

RUBRIQUES	2021				Total
	1er Trimestre	2e Trimestre	3e Trimestre	4e Trimestre	
Fonctionnement	35 174 524	35 174 524	35 174 524	35 174 524	140 698 094
Investissements	0	0	27 000 000	27 000 000	54 000 000
Total	35 174 524	35 174 524	62 174 524	62 174 524	194 698 094

Annexe 5 : Tableau financier par sources d'objectifs stratégiques

OBJECTIFS STRATEGIQUES	Financement			TOTAL
	Etat	CT	PTF	
	2021			
OS1 : Appuyer la planification, le renforcement des capacité et la gouvernance locale	0	2 500 000	79 884 200	82 384 200
OS2: Appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales	0	0	18 500 000	18 500 000
OS3 : Appuyer le développement économique locale	0	0	0	0
OS4: Appuyer à l'harmonisation des interventions, au suivi évaluation et à l'animation des cadres de concertation	0	0	4 500 000	4 500 000
OS5: Piloter l'Agence Régionale de Développement	107 610 158	80 600 000	6 487 936	194 698 094
Total général	107 610 158	83 100 000	109 372 136	300 082 294

Annexe 6 : Budget prévisionnel 2021

OBJECTIFS STRATEGIQUES	Coût				
	1er Trimestre	2e Trimestre	3e Trimestre	4e Trimestre	Total
OS1 : Appuyer la planification, le renforcement des capacité et la gouvernance locale	16 971 675	25 457 513	16 971 675	8 485 838	82 384 200
OS2: Appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales	3 950 000	1 975 000	987 500	987 500	18 500 000
OS3 : Appuyer le développement économique locale	0	0	0	0	0
OS4: Appuyer à l'harmonisation des interventions, au suivi évaluation et à l'animation des cadres de concertation	2 125 000	1 625 000	1 125 000	1 125 000	4 500 000
OS5: Piloter l'Agence Régionale de Développement	48 674 524	48 674 524	48 674 524	48 674 524	194 698 094
Total général	71 721 199	77 732 036	67 758 699	59 272 861	300 082 294

Annexe 7 : Tableau des coûts

OBJECTIFS STRATEGIQUES	Coût				
	1er Trimestre	2e Trimestre	3e Trimestre	4e Trimestre	Total
OS1 : Appuyer la planification, le renforcement des capacité et la gouvernance locale	16 971 675	25 457 513	16 971 675	8 485 838	82 384 200
OS2: Appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales	3 950 000	1 975 000	987 500	987 500	18 500 000
OS3 : Appuyer le développement économique locale	0	0	0	0	0
OS4: Appuyer à l'harmonisation des interventions, au suivi évaluation et à l'animation des cadres de concertation	2 125 000	1 625 000	1 125 000	1 125 000	4 500 000
OS5: Piloter l'Agence Régionale de Développement	48 674 524	48 674 524	48 674 524	48 674 524	194 698 094
Total général	71 721 199	77 732 036	67 758 699	59 272 861	300 082 294

Annexe 8 : Tableau du budget prévisionnel par sources de financement 2021

OBJECTIFS STRATEGIQUES	Financement								
	2021						Total		
	Etat (ARDZ)	CL	PAEBCA	PACASEN/PNDL	PRGM/ZG	PACASEN/ADM	Etat/CL	PTF	Total Général
OS1 : Appuyer la planification, le renforcement des capacité et la gouvernance locale	0	2 500 000	0	51 386 700	18 497 500	0	2 500 000	70 063 462	82 384 200
OS2: Appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales	0	0	0	18 500 000			0	18 500 000	18 500 000
OS3 : Appuyer le développement économique locale	0	0	0	0			0	0	0
OS4: Appuyer à l'harmonisation des interventions, au suivi évaluation et à l'animation des cadres de concertation	0	0	0	4 500 000			0	4 500 000	4 500 000
OS5: Piloter l'Agence Régionale de Développement	107 610 158	80 600 000	0	3 500 000	983 936		188 210 158	3 500 000	194 698 094
Total général	107 610 158	83 100 000	0	77 886 700	19 481 436	0	190 710 158	96 563 462	300 082 294

Annexe 9 : Tableau de suivi des contributions des Collectivités Territoriales au budget de fonctionnement de l'ARD pour l'année 2020

Départements	N° d'ordre	Collectivités Territoriales	CONTRIBUTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ARD POUR L'EXERCICE 2020				
			Minimale	Maximale	Contribution retenue	Contribution versée	Construction siège ARDZ
BIGNONA	1	CONSEIL DEPART.BIGNONA	700 000	5 000 000	1 500 000	700 000	
	2	COMMUNE DE BIGNONA	700 000	5 000 000	1 000 000	700 000	
	3	KAFOUNTINE	250 000	1 000 000	800 000	800 000	
	5	THIONCK ESSYL	400 000	2 500 000	800 000	800 000	
	4	DIOULOLOU	400 000	2 500 000	700 000	700 000	
	6	KATABA 1	250 000	1 000 000	500 000		
	7	DIEGOUNE	250 000	1 000 000	500 000		
	8	DJIBIDIONE	250 000	1 000 000	500 000	250 000	
	9	DJINAKI	250 000	1 000 000	500 000		
	10	COUBALAN	250 000	1 000 000	500 000		
	11	NIAMONE	250 000	1 000 000	500 000		
	12	OUONCK	250 000	1 000 000	500 000		
	13	SINDIAN	250 000	1 000 000	500 000	250 000	
	14	MANGAGOULACK	250 000	1 000 000	500 000	500 000	
	15	KARTIACK	250 000	1 000 000	500 000	500 000	
	16	MLOMP	250 000	1 000 000	500 000		
	17	TENGHORY	250 000	1 000 000	500 000	500 000	
	18	OULAMPANE	250 000	1 000 000	500 000		
	19	SUELLE	250 000	1 000 000	500 000		
	20	BALINGHOR	250 000	1 000 000	500 000		
TOTAL DEPARTEMENT BIGNONA					12 300 000	5 700 000	
ZIGUINCHOR	1	COMMUNE DE ZIGUINCHOR	2 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	

	2	CONSEIL DEPART. DE ZIGUINCHOR	700 000	2 000 000	1 500 000		
	3	NIAGUIS	250 000	1 000 000	1 000 000		
	4	NYASSIA	250 000	1 000 000	500 000	500 000	1 000 000
	5	BOUTOUPA CAMARACOUNDA	250 000	1 000 000	500 000		
	6	ADEANE	250 000	1 000 000	500 000	250 000	
	7	ENAMPOR	250 000	1 000 000	500 000	250 000	
	TOTAL DEPARTEMENT ZIGUINCHOR					9 500 000	5 750 000
OUSSOUYE	1	CONSEIL DEPART. D'OUSSOUYE	700 000	5 000 000	1 500 000		
	2	COMMUNE D'OUSSOUYE	700 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	
	3	DJEMBERING	250 000	1 000 000	800 000	1 000 000	
	4	SANTHIABA MANJACQUE	250 000	1 000 000	500 000	500 000	
	5	OUKOUT	250 000	1 000 000	500 000	500 000	1 000 000
	6	MLOMP	250 000	1 000 000	500 000	250 000	
TOTAL DEPARTEMENT OUSSOUYE					4 800 000	3 250 000	
TOTAL GENERAL					26 600 000	14 950 000	2 000 000

Annexe 10 : PLAN DE PASSATION DES MARCHES 2021

Réf	Réalisations envisagées	Source de financement	Type de marché	Mode de passation	Date prévue de lancement de la procédure de sélection	Date prévue d'attribution du contrat	Date prévue de démarrage des prestations	Date prévue d'achèvement des prestations	Montants
01	Recrutement d'un technicien en Génie Civil	PNDL	Prestation intellection	Sélection sur CV	Première Quinzaine du mois de Février 2021	Deuxième quinzaine du mois de Mars 2021	Première Quinzaine du mois d'Avril 2021	Première Quinzaine du mois d'Avril 2022	3 000 000
02	Achat de fournitures, matériels et de mobiliers de bureau	Etat/FDD	Fourniture	DRP	Deuxième quinzaine du mois de Janvier 2021	Deuxième quinzaine du mois de Janvier 2021	Première quinzaine du mois de Février 2021	Deuxième quinzaine du mois de Décembre 2021	3 500 000
03	Achat de produits d'entretien	Etat/FDD	Fourniture	DRP	Deuxième quinzaine du mois de Janvier 2021	Deuxième quinzaine du mois de Janvier 2021	Première quinzaine du mois de Février 2021	Deuxième quinzaine du mois de Décembre 2021	1 000 000
04	Entretien et réparation de véhicules	Etat/FDD	Services courants	DRP	Deuxième quinzaine du mois de Janvier 2021	Deuxième quinzaine du mois de Janvier 2021	Première quinzaine du mois de Février 2021	Deuxième quinzaine du mois de Décembre 2021	5 000 000